**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 février 2025**

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

**ORDRE DU JOUR**

**Le conseil municipal est principalement consacré au débat d’orientations budgétaires en vue du budget 2025.**

* Travaux investissement :
* Rénovation de la MJLC
* Aménagement cuisine cantine
* Vente bâtiment La Poste : proposition faite pour l’acquisition du bâtiment. Le conseil municipal accepte la proposition. Les frais sont à la charge de l’acquéreur. Le notaire chargé de la vente est Maître POUVIAUD Aurélie,

***3/ Association – culture – divertissement :***

* Arrivée du tour Nivernais Morvan le 22 juin. Une convention sera signée entre la commune et les organisateurs du Tour Nivernais Morvan. Réunir les associations pour l’organisation de la journée.
* SDIS : Un véhicule de secours et d’assistance aux victimes sera affecté au centre de secours de FOURS.
* Cinéma itinérant : Sceni Qua Non. Diffusion de films dans la commune soit 1 séance par mois.

Une rencontre sera programmée pour l’année 2026.